



dadroege@bmhavocats.com
T : +33 (0)1 42 66 63 19

EXPERTISES

Fusion Acquisition
Droit des sociétés
Restructurations et
procédures collectives

LANGUES

Allemand
Français
Anglais

ASSOCIATIONS

IBA (Senior Vice-Chair et
membre du board de
Insolvency Section)
DAV
INSOL Europe

ANJA DROEGE GAGNIER

Associée

Avocat au Barreau de Paris

PORTRAIT

Anja Droege Gagnier exerce depuis plus de 20 ans dans les transactions internationales (fusions-acquisitions, joint-ventures, corporate finance), les restructurations et procédures d'insolvabilité auprès de nombreux acteurs internationaux tels que des établissements de crédits, des entreprises industrielles et commerciales, des fonds de private equity ainsi que des administrateurs judiciaires, dans leurs investissements ou désinvestissements en France. Anja Droege Gagnier optimise les sorties de crise et recouvrements pour ses clients en matière de financements en France (immobilier ou corporate), dans le cadre de procédures préventives (conciliation, mandat ad hoc) ou de procédures collectives (missions de contrôleur, représentation au sein de comités de créanciers, représentations devant les tribunaux). Forte de ses connaissances techniques dans le domaine, elle a mis en place avec succès plusieurs fiducies (pétrole et portefeuilles immobiliers).

DISTINCTIONS

DECIDEURS JURIDIQUES 2018 et LEGAL 500 EMEA 2018 en
« Entreprises en difficulté ».

Citation client rapportée par Legal 500 : « Anja Droege Gagnier possède une très forte expertise des dossiers combinant le droit français et allemand des procédures collectives et est appréciée pour sa pugnacité, son indépendance et son côté incorruptible ».

FORMATION

DJCE/DESS Droit des Affaires/Magistère des Juristes d’Affaires franco-allemands, Université Robert Schuman de Strasbourg